



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26048410

Déposé / Reçu le

02 AVR. 2026

Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier de l'entreprise

N° d'entreprise : 0802 404 190

Nom

(en entier) : **RORI LUX 1**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Livourne 7 bte 4 - 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Siège - Démission - Nomination

Décision de l'organe d'administration du 31/03/2026

L'organe d'administration décide de transférer le siège de la société à l'adresse suivante à dater du 31/03/2026:

Avenue Rogier 228 à 1030 Schaerbeek

L'organe d'administration décide d'accepter la démission de DATA HAINAUT SA représentée par Monsieur Robin BASSIN et de nommer en remplacement, avec les pouvoirs les plus étendus, la société GVA SAS représentée par Monsieur Jean-Christophe TRESSEL.

L'organe d'administration mandate la société J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/04/2026 - Annexes du Moniteur belge